

INSERTION PROFESSIONNELLE

L'insertion professionnelle à sept mois des sortants de formation initiale scolaire dans l'enseignement agricole sur les années 2020 à 2022

L'enquête sur l'insertion professionnelle à court terme, menée chaque année par la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER) du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, interroge les sortants de l'enseignement agricole sur leur situation.

En Centre-Val de Loire, de 2020 à 2022, sept mois après la fin de leur formation agricole initiale (année terminale de CAP à BTS), 41 % des sortants accèdent au marché du travail : 27 % sont en emploi, 2 % en formation professionnelle continue ou en stage rémunéré et 12 % en recherche d'emploi, les autres poursuivent leur formation initiale ou sont en apprentissage.

Parmi les sortants qui occupent un emploi salarié, six sur dix sont dans une situation stable en contrat long (CDI ou CDD de six mois ou plus). Un répondant actif occupé sur trois a été recruté dans l'agriculture (production agricole et services annexes), dans l'industrie agroalimentaire, ou dans le commerce de produits agricoles et alimentaires.

Les candidatures spontanées et les relations personnelles sont les démarches majoritairement citées pour trouver un emploi, d'où l'importance des stages au cours de la formation pour l'insertion professionnelle.

En Centre-Val de Loire, près de 5 000 lycéens et étudiants en formation initiale scolaire dans l'enseignement technique agricole, public ou privé, sont sortis de ce système éducatif entre 2019 et 2021. Ils sont interrogés sur leur situation sept mois après leur sortie. Le taux de réponse moyen aux enquêtes sur l'insertion lancées en février 2020, 2021 et 2022 est de 52,6 %. La grande majorité des sortants ont terminé une formation aux métiers

des services (40 %), de la production agricole (30 %), ou de l'aménagement de l'espace et de la protection de l'environnement (17 %). Les femmes sont majoritaires et représentent 59 % des sortants.

La proportion de sortants accédant au marché du travail est de 41 %, qu'ils soient en emploi (27 %), en formation professionnelle continue, en stage rémunéré (2 %) ou demandeurs d'emploi (12 %).

Plus d'un quart poursuivent des études ou préparent un concours. Cette proportion varie selon le secteur professionnel de formation : 40 % des diplômés du secteur des services contre seulement 16 % des sortants d'une formation aux métiers de la production agricole. Un quart des sortants se tourne vers la voie de l'apprentissage et seulement 3 % diffèrent leur recherche d'emploi.

Des sortants en emploi, diplômés

Âgés en moyenne de 19 ans, une grande majorité (83 %) ont été admis aux examens de leur dernière année de formation et arrivent sur le marché du travail munis d'un ou deux diplômes.

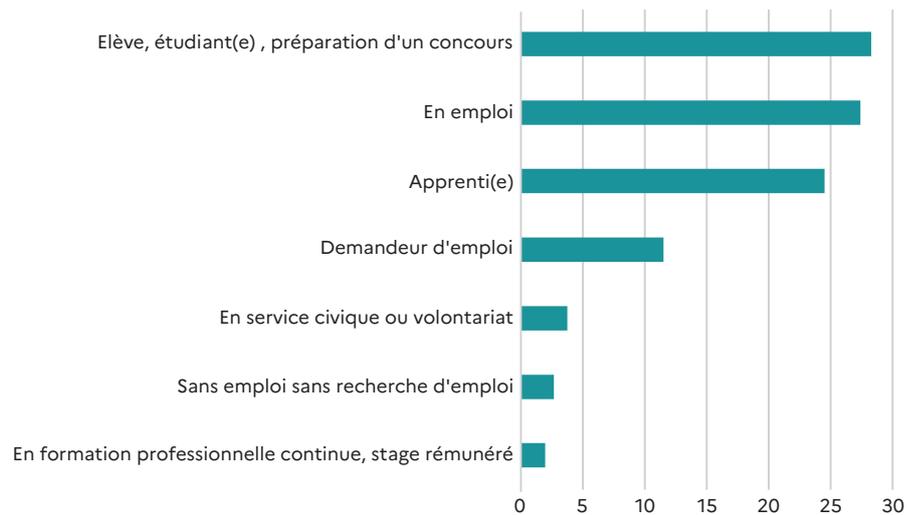
Sur la période 2020-2022, si les filles sont plus nombreuses que les garçons en sortie de formation initiale, elles sont toutefois moins nombreuses en proportion à occuper un emploi sept mois après leur sortie de l'enseignement agricole. En effet, elles ne sont que 25 % en emploi, contre 31 % des hommes. Pour la plupart, elles préfèrent poursuivre leurs études : elles représentent près des ¾ des élèves ou étudiants.

Un peu plus d'un quart des sortants répondants en emploi sont titulaires d'un brevet de technicien supérieur (BTS) ou d'un diplôme universitaire de technologie (DUT), et une majorité d'entre eux d'un baccalauréat ou d'un brevet professionnel, tandis que 21 % ont un certificat d'aptitude professionnelle (CAP), ou un brevet d'études professionnelles (BEP). Moins de 1 % des sortants en emploi n'ont aucun diplôme.

Les garçons sur le marché du travail ont suivi principalement une formation dans le domaine de la production agricole, ou dans le secteur de l'aménagement de l'espace et de la protection de l'environnement. Quant aux filles, elles étaient inscrites dans la préparation d'une formation aux métiers de services.

Près des trois quarts des sortants possèdent leur permis de conduire sur l'ensemble de la période.

Répartition des sortants de l'enseignement agricole (voie scolaire) selon leur situation sept mois après leur sortie (en %) en Centre-Val de Loire



Lecture : En Centre-Val de Loire, en moyenne sur les trois années 2020 à 2022, parmi les sortants de la voie scolaire de l'enseignement agricole qui ont répondu à l'enquête, 27 % ont un emploi sept mois après la fin de leur formation initiale. Source : MAA/DGER - enquête insertion professionnelle à court terme des sortants de l'enseignement - voie scolaire - années 2020 à 2022.

Toutefois, la part tend à baisser avec les années, 81 % en 2020 et 67 % en 2022. Sans pouvoir établir un lien de causalité, il existe de fait un lien entre la possession d'un permis de conduire et l'insertion professionnelle : environ trois quarts des sortants en emploi et des apprentis en centre de formation des apprentis (CFA) ont le permis de conduire, contre un tiers des sans emploi en recherche et un quart des sans emploi qui ne recherchent pas.

Insertion professionnelle : un accès à l'emploi plus facile pour les garçons diplômés d'un BTSa en productions agricoles

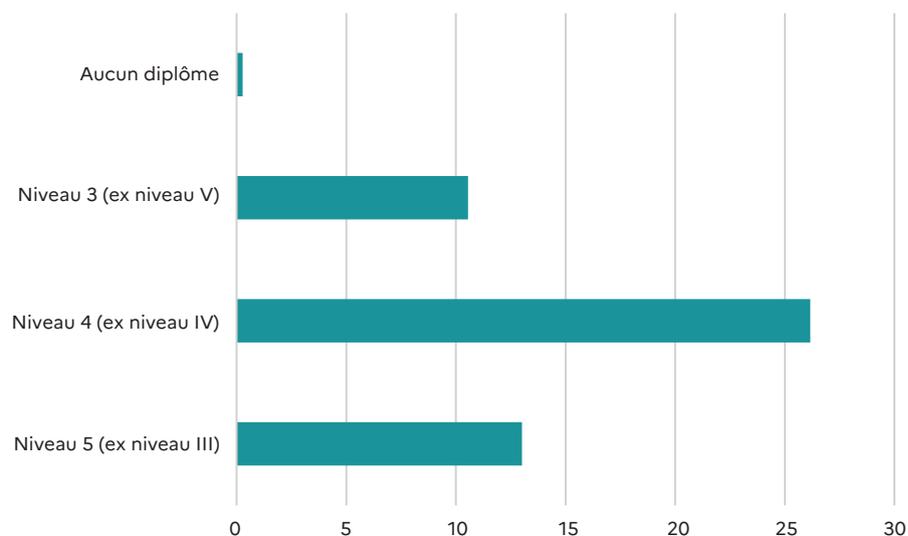
Un peu plus d'un quart des sortants de l'enseignement agricole occupent un emploi sept mois après la fin de leur formation. Indicateur quantitatif de l'insertion professionnelle, le taux net d'emploi est la proportion d'actifs occupés dans l'ensemble des sortants qui se présentent sur le marché du travail.

En moyenne sur les trois années 2020 à 2022, sur 100 sortants arrivants sur le marché du travail, 71 occupent un emploi. L'insertion professionnelle à court terme est d'autant meilleure que le niveau de formation est élevé. Ainsi, le taux net d'emploi décroît de 82 % pour les sortants de niveau 5 (ex niveau III - BTS, DUT) à 76 % pour ceux de niveau 4 (ex niveau IV - baccalauréat, brevet professionnel ou de technicien), 60 % pour ceux de niveau 3 (ex niveau V - CAP, BEP) et 20 % pour les sortants sans diplôme. Les formations à l'aménagement de l'espace et à la protection de l'environnement, ainsi qu'à la production agricole, favorisent davantage l'insertion professionnelle à court terme que les formations aux métiers de la transformation alimentaire, et des services.

S'ajoutent aux différences selon les niveaux de diplômes et selon les spécialités de formation, des différences entre les filles et les garçons.

Le taux net d'emploi des femmes est de 6 points inférieur à celui des hommes, 68 % contre 74 % chez les hommes. Quel que soit le niveau de diplôme, les écarts hommes/femmes sont toujours en faveur des hommes, le plus important étant pour les sans diplôme, avec des taux d'emploi de 26 % chez les hommes et 10 % chez les femmes. Les écarts de taux d'emploi sont en revanche variables selon la formation : à l'avantage des hommes pour la production agricole (20 points) et dans une moindre mesure pour l'aménagement de l'espace et la protection de l'environnement (3 points), ils sont à l'avantage des femmes pour la transformation alimentaire (54 points) et pour les services (8 points).

Répartition des sortants répondants en emploi selon leur niveau de formation (en %) en Centre-Val de Loire



Lecture : En Centre-Val de Loire, en moyenne sur les trois années 2020 à 2022, 26% des sortants répondants occupant un emploi ont un BTS agricole ou un diplôme de niveau équivalent (niveau 5 ex niveau III).

Source : MAA/DGER - enquête insertion professionnelle à court terme des sortants de l'enseignement - voie scolaire - années 2020 à 2022.

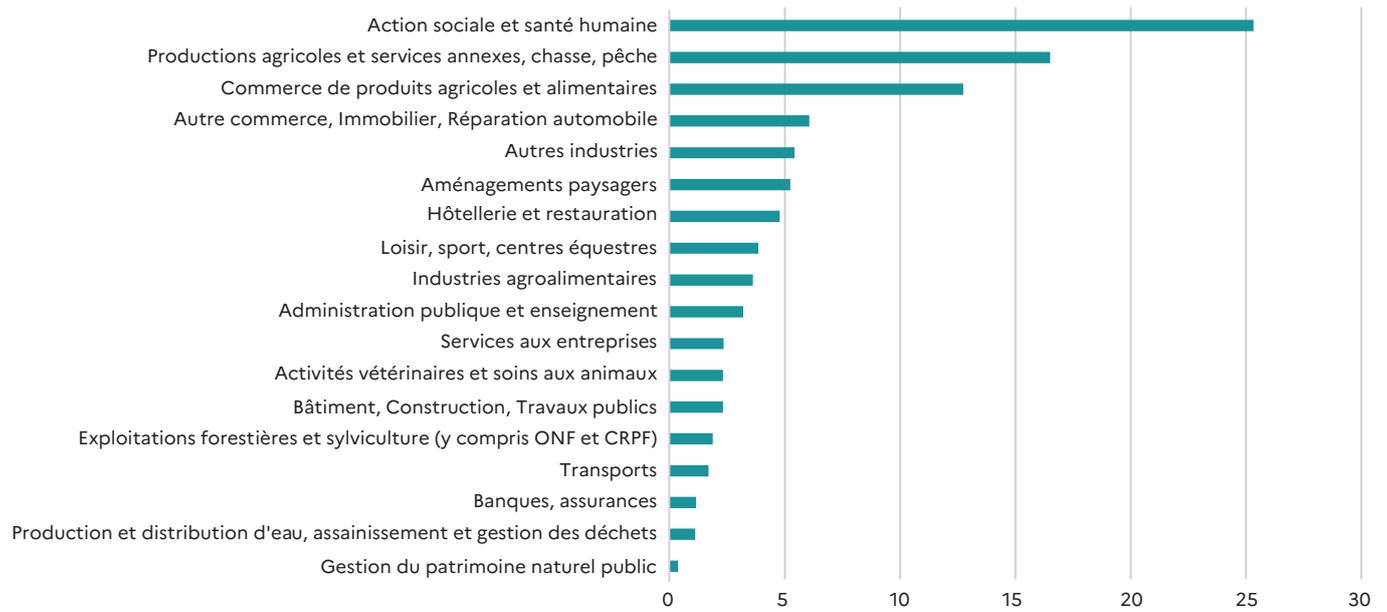
Taux net d'emploi des sortants de l'enseignement agricole selon le niveau de diplôme et la spécialité de la formation (en %) en Centre-Val de Loire

	Taux d'emploi Moyenne 2020 à 2022 (en %)		
	Total général	Femme	Homme
Total général	71	68	74
Niveau 5 (ex niveau III) : BTS agricole, BTS, DUT	82	79	87
Niveau 4 (ex niveau IV) : Baccalauréat, brevet professionnel, brevet de technicien	76	75	78
Niveau 3 (ex niveau V) : CAP agricole, CAP, BEP agricole, BEP, brevet professionnel agricole	60	59	61
Aucun diplôme	20	10	26
Aménagement de l'espace et protection de l'environnement	74	72	75
Production agricole	73	61	81
Services	66	68	60
Transformation alimentaire	61	81	27

Lecture : En Centre-Val de Loire, en moyenne sur les trois années 2020 à 2022, sur 100 sortants ayant répondu être sur le marché du travail, tous niveaux et tous secteurs professionnels confondus, 71 occupent un emploi.

Source : MAA/DGER - enquête insertion professionnelle à court terme des sortants de l'enseignement - voie scolaire - années 2020 à 2022.

Répartition des sortants occupant un emploi selon la branche d'activité de l'employeur (en %) en Centre-Val de Loire



Lecture : En Centre-Val de Loire, en 2020, un quart des sortants répondants occupe un emploi dans le domaine de l'action sociale et de la santé humaine.

Source : MAA/DGER - enquête insertion professionnelle à court terme des sortants de l'enseignement - voie scolaire - années 2020 à 2022.

Un tiers des débouchés dans l'agriculture, l'industrie agroalimentaire ou le commerce de produits agricoles

La grande majorité des sortants 2020 a été recrutée par une entreprise ou une exploitation privée. Seulement 3 % des sortants qui travaillent ont trouvé un emploi dans l'administration publique et l'enseignement. Un quart des sortants ayant un emploi travaillent dans les secteurs de l'action sociale et la santé humaine. Un sortant ayant un emploi sur trois a été recruté par une entreprise ou une exploitation ayant une activité soit en lien avec l'agriculture (production agricole et services annexes) ou l'industrie agroalimentaire, soit dans le commerce de produits agricoles et alimentaires.

Des conditions de travail inégales selon les profils

Une insertion professionnelle favorable pour les deux tiers des sortants en emploi

Tous les sortants en 2020 qui ont trouvé un emploi sept mois après leur sortie de formation initiale ne travaillent pas dans les mêmes conditions. En particulier, l'insertion

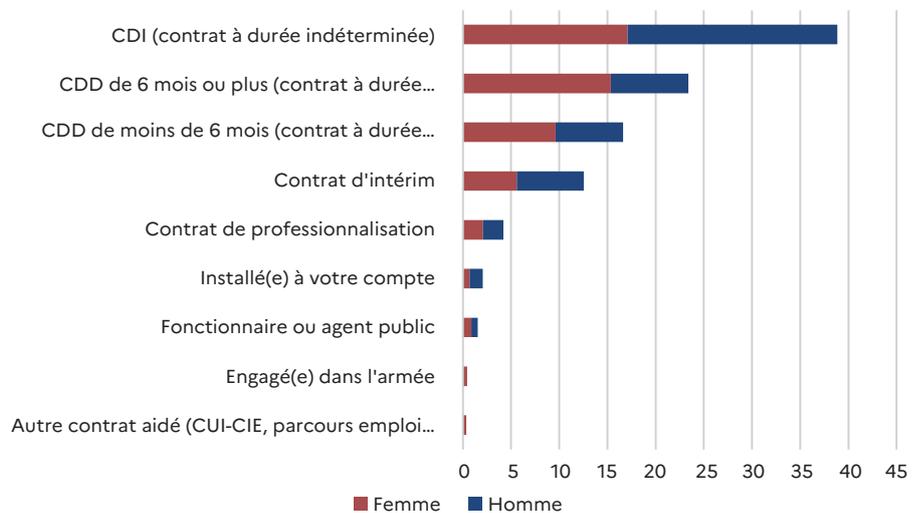
professionnelle reste incertaine pour ceux qui sont engagés sur un contrat de courte durée : les salariés en CDD de moins de six mois (17 %), ceux qui assurent des missions en intérim (12 %) ou ceux qui bénéficient de contrats aidés (5 %), principalement de professionnalisation.

En revanche, les deux tiers des sortants occupant un emploi sont dans une situation plus stable, qu'ils soient installés à leur compte (2 %), majoritairement en tant

qu'exploitants agricoles, qu'ils soient fonctionnaires ou qu'ils aient intégré la Défense Nationale, la gendarmerie ou bien qu'ils soient salariés en contrat de moyenne ou longue durée : 23 % d'entre eux sont en CDD de six mois ou plus, et 39 % sont en CDI.

Ce sont plus souvent les hommes qui s'installent à leur compte ou occupent un CDI. Au contraire, ce sont plus souvent les femmes qui sont employées en CDD, ce qui

Répartition des sortants occupant un emploi selon le statut, le type de contrat (en %) en Centre-Val de Loire



Lecture : En Centre-Val de Loire, parmi les sortants de la voie scolaire de l'enseignement agricole qui ont répondu à l'enquête en 2020, près de 40 % des répondants occupant un emploi sont salariés en CDI.

Source : MAA/DGER - enquête insertion professionnelle à court terme des sortants de l'enseignement - voie scolaire - années 2020 à 2022.

s'explique par une prépondérance de ce type d'emploi (20 %) pour les sortants d'une formation aux métiers des services.

Une majorité de contrats longs

Les emplois salariés en contrat long (CDI ou CDD de 6 mois ou plus) constituent plus de la moitié des emplois occupés (62 % sept mois après la sortie de l'enseignement agricole). Les hommes sont plus souvent en CDI, et les femmes en CDD. Près de 64 % des diplômés de niveau 4 (ex IV) sont salariés en contrat long, contre 63 % des diplômés du niveau 3 (ex V), et 55 % des techniciens supérieurs (niveau 5 - ex III).

Une très grande majorité des sortants en emploi travaillent sous le statut d'employé ou d'ouvrier (agricole ou paysagiste) : 6 sur 10 sont employés et 3 sur 10 sont ouvriers. Très peu d'entre eux deviennent exploitant agricole, artisan, commerçant ou chef d'entreprise, ou encore technicien supérieur.

Temps partiel pour les filles en emploi formées dans le secteur des services

20 % des sortants ayant un emploi travaillent à temps partiel, pour une durée moyenne toutefois supérieure à un mi-temps (24 heures par semaine). Les femmes sont plus souvent embauchées à temps partiel que les hommes.

Ainsi, 73 % des personnes à temps partiel sont des femmes. À temps plein, elles sont donc moins nombreuses que les hommes, 49 % des personnes à temps plein sont des femmes.

Le temps partiel concerne plus souvent les femmes car elles sont nombreuses à travailler dans le secteur des services où l'emploi à temps partiel est plus répandu. En effet, près d'un tiers des sortants de ces formations sont employés à temps partiel, alors qu'ils ne sont que 11 % dans cette situation après une formation à la production, et 8 % après une formation à l'aménagement de l'espace et protection de l'environnement.

Les moins diplômés sont plus souvent concernés par le temps partiel : environ 24 % des diplômés de niveaux 4 (ex IV) et 20 % du niveau 3 (ex V) ayant un emploi travaillent à temps partiel, contre 10 % des techniciens supérieurs.

Importance des candidatures spontanées et des relations personnelles pour trouver un emploi

Un tiers des sortants occupant un emploi sept mois après avoir quitté l'enseignement agricole ont envoyé des candidatures spontanées auprès des entreprises qui les ont embauchés. Une part non négligeable a fait appel, éventuellement en plus de candidatures spontanées, à des relations personnelles (28 %). Peu nombreux sont ceux à avoir trouvé un emploi par l'intermédiaire des missions locales ou des permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). Par ailleurs, ils sont 18 % à avoir effectué également d'autres démarches, parmi ceux-ci, plus de la moitié (56 %) ont travaillé préalablement dans l'entreprise lors de stages pendant leur scolarité ou bien en tant que saisonnier ou aide sur l'exploitation familiale.

Les sortants en recherche d'emploi : plus jeunes, plus de femmes, moins mobiles (non titulaire du permis de conduire), et une majorité ayant suivi une formation aux métiers des services

En moyenne sur les 3 années 2020 à 2022, les sortants de l'enseignement agricole demandeurs d'emploi sont plus jeunes que les sortants en emploi (18,8 ans contre 19,2 ans. Ils sont également moins nombreux à sortir du système éducatif avec leur diplôme (78 % contre 83 %).

En moyenne sur les 3 années 2020 à 2022, 12 % des sortants de l'enseignement agricole sont demandeurs d'emploi. 61 % sont des femmes, et 53 % sortent d'une formation aux métiers des services. Une part importante également de sortants en recherche d'emploi a suivi une formation dans le secteur de la production agricole (3 sur 10).

Les demandeurs d'emploi se distinguent des sortants en emploi par une proportion plus faible de techniciens supérieurs (13 % contre 25 %). Au contraire, ils sont plus nombreux à être titulaires d'un diplôme du niveau CAP, BEP (31 % contre 20 %). Il y a une majorité de bacheliers (37%), comme parmi les sortants en emploi. Ils sont seulement 5 % à n'avoir validé aucun diplôme.

Le permis de conduire semble favoriser l'insertion professionnelle, seulement un tiers des sortants en recherche d'emploi ont le permis de conduire.

SOURCES ET MÉTHODOLOGIE

Chaque année, la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER) met en œuvre à partir du 1er février une enquête sur l'insertion scolaire et professionnelle à court terme des sortants des établissements de l'enseignement technique agricole, publics et privés. Cette enquête annuelle est menée en collaboration avec AgroSup Dijon – Eduter. Elle est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique par le Conseil National de l'Information Statistique (CNIS).

Cette enquête a pour objectif d'appréhender le devenir des jeunes sept mois après leur sortie de l'enseignement agricole et de connaître leurs modalités d'insertion scolaire et professionnelle. Elle est comparable à l'enquête qui est conduite également chaque année par le Ministère de l'Éducation Nationale auprès de ses établissements scolaires, appelée enquête sur l'Insertion dans la Vie Active (IVA). Cette enquête s'inscrit pleinement dans la mise en œuvre de la mission d'insertion scolaire, sociale et professionnelle de l'enseignement agricole.

Le périmètre de l'enquête comprend tous les élèves des classes terminales² qui sont sortis de la voie scolaire de l'enseignement technique agricole au cours ou en fin de l'année scolaire, autrement dit, ceux qui ne se sont pas ré-inscrits dans un établissement scolaire l'enseignement agricole à la rentrée suivante.

² **Classes terminales concernées :** Terminales BTS et BTS agricole, Terminales Bac professionnel, technologique et général, Terminales CAP et CAP agricole.

Les analyses et résultats de cette étude se rapportent à l'ensemble des sortants répondants. Il y a un redressement de la non-réponse totale (questionnaires non transmis) qui consiste à attribuer un poids (≥ 1) à chaque répondant afin de tenir compte du profil des répondants vis-à-vis de celui des non-répondants.

DÉFINITIONS

Le **taux net d'emploi** est le quotient, exprimé en pourcentage, du nombre de sortants qui occupent un emploi par le nombre de sortants actifs. Le nombre de sortants actifs est la somme du nombre de sortants qui occupent un emploi et du nombre de sortants qui recherchent un emploi.

Les sortants sans emploi qui n'en recherchent pas sont exclus de même que les sortants en formation professionnelle continue ou stage rémunéré.

Les niveaux de formation :

- Niveau 6 ou 7 (ex niveau II ou I) - Diplômes de l'enseignement supérieur (licence, master, ingénieur, ...)
- Niveau 5 (ex niveau III) - BTS agricole, BTS, DUT
- Niveau 4 (ex niveau IV) - Baccalauréat, brevet professionnel, brevet de technicien
- Niveau 3 (ex niveau V) - CAP agricole, CAP, BEP agricole, BEP, brevet professionnel agricole

www.agreste.agriculture.gouv.fr



Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique et économique
Cité administrative Coligny
131, rue du faubourg Bannier
45042 Orléans Cedex 1
Courriel : srise.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr
Site : draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Virginie JORISSEN
Rédacteur en chef : Gaëtan BUISSON
Rédactrice : Isabelle PASQUIER
Composition : Florence FAURE
Dépôt légal : À parution
ISSN : 2729-7209
© Agreste 2024